



## Vous avez participé à la séance d'information obligatoire et vous souhaitez en savoir plus ?

Vous avez la possibilité de participer à une séance complémentaire d'1h30 lors de laquelle vous pourrez approfondir des thématiques telles que :

- ✓ les transitions
- ✓ l'image parentale
- ✓ la collaboration entre parents
- ✓ les nouveaux conjoints
- ✓ les contacts téléphoniques
- ✓ le conflit de loyauté et les séparations conflictuelles

Co-animées par un binôme psychologue/médiatrice avec spécialisation en médiation familiale, ces séances sont **gratuites**. Retrouvez toutes les informations pratiques et inscrivez-vous directement grâce au QR code ci-contre, ou sur [www.famille-vs.ch](http://www.famille-vs.ch)



---

Questions/remarques? [copavalais@ssi-suisse.org](mailto:copavalais@ssi-suisse.org) / 022 731 67 00

---

Office cantonal  
de l'égalité et  
de la famille



ORDRE DES  
AVOCATS VALAISANS  
WALLISER  
ANWALTSVERBAND

AVdM  
WvM  
Association Valaisanne de Médiation  
Walliser Verband für Mediation

APW  
APV's  
Association des Psychologues et Psychologues des Tribunaux  
Association der Psychologen des Valais

  
Service social  
international  
Suisse